

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Personnel des entreprises extérieures encadrant une équipe et signataire de documents Sécurité.

Attention : il est impératif de posséder une carte niveau 1 en cours de validité et de maîtriser la langue française.

Notre intervenant :

Formateur qualifié selon les procédures « DOC GIES 420 et 422 » du GIES.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A définir

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

360 € HT (432 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Informer et responsabiliser les personnels d'encadrement et les responsables hiérarchiques sur le contexte particulier dans lequel l'entreprise va exercer ses prestations

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Apports théoriques et échanges d'expériences.
Support de cours détaillé remis à chaque participant.
Test final d'évaluation des connaissances.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Présentation du GIES 2**

■ **Les accidents de travail**

- Statistiques et définitions

■ **Le cadre réglementaire**

- Loi du 31 décembre 1991
- Responsabilité civile et pénale
- Document unique
- Formations obligatoires
- Contrôles techniques obligatoires
- Décret du 20 février 1992
- Les acteurs institutionnels de la prévention

■ **Prévention des risques**

- principes, acteurs et outils
- Cause des accidents
- Les principes de la prévention et du management de la sécurité
- Les acteurs opérationnels et les outils efficaces®

■ **L'évaluation des risques**

- La méthodologie
- Les risques généraux «sécurité»

- Hygiène industrielle : les risques santé

■ **Sont traités à part avec plus de détails**

- Les risques des produits chimiques et mesures préventives (nota : un rappel de la législation sur la prévention du risque chimique sera fait dans ce chapitre)
- Les risques des travaux et de l'interférence des activités, et les mesures préventives...

■ **De l'analyse des risques aux mesures préventives**

- Le plan de prévention
- Les différents permis de travail
- Implication indispensable de tous les responsables hiérarchiques

■ **Etude de cas et corrigé**

■ **Test de contrôle et fin de formation**